

Bulletin d'histoire politique

Le Parti libéral du Québec et l'émergence du centre droit (1960-1976)

Frédéric Boily



Volume 21, numéro 1, automne 2012

La droite québécoise hier et aujourd'hui

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1011703ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1011703ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boily, F. (2012). Le Parti libéral du Québec et l'émergence du centre droit (1960-1976). *Bulletin d'histoire politique*, 21(1), 150–160.
<https://doi.org/10.7202/1011703ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le Parti libéral du Québec et l'émergence du centre droit (1960-1976)

FRÉDÉRIC BOILY
Université de l'Alberta

Les années 1960-1970 ont signifié pour le Québec un moment, comme il en arrive parfois dans l'histoire de certaines sociétés, où les frontières politiques traditionnelles se sont transformées. Des formations sont apparues pour exprimer les nouvelles divisions qui bouillonnaient au sein de l'électorat. En effet, la montée combinée de l'État-providence keynésien et du mouvement nationaliste qui trouve dans la naissance du Parti québécois son véhicule politique privilégié font en sorte que les bornes politiques se sont déplacées en fonction d'un nationalisme plus affirmationniste au plan politique. Plus exactement, il y a une reconfiguration du champ politique autour de l'axe fédéraliste/souverainiste et les alliés d'hier qui luttaient, notamment à *Cité libre*, sous la bannière de l'antiduplémisme, vont peu à peu se retrouver dans des camps opposés. Ainsi, la dichotomie gauche/droite, sans perdre totalement de sa validité, s'en est trouvée reléguée au second plan. Par exemple, René Lévesque disait, au début des années 1970, que peu lui importait l'étiquette de centre gauche ou de social-démocrate car ce qui avait valeur à ses yeux était le *self-gouvernement*, seul en mesure de réaliser les politiques progressistes voulues¹. Or ce qui vaut pour Lévesque équivaut-il aussi pour ceux qui ont gouverné le Québec lors de ces années cruciales, soit Jean Lesage et Robert Bourassa? Comment situer de manière plus précise sur l'axe gauche/droite le Parti libéral du Québec (PLQ)? De telles interrogations renvoient à la nature de cette formation politique.

Le texte se divisera en deux parties. La première nous entraînera à réexaminer le moment où le PLQ revient sur la scène politique après une éclipse de plus de quinze ans. Sous la direction de son énergique chef Jean Lesage, le gouvernement libéral entreprend alors une série de réformes très importantes qui ont indéniablement marqué une rupture avec le style de gouverner de l'époque précédente. On verra toutefois que le caractère

progressiste de nombreuses réformes a peut-être fait oublier qu'au sein même du gouvernement il y avait aussi des foyers de conservatisme et de droite assez importants mais qui ont été quelque peu occultés par l'ampleur des transformations. Dans la seconde partie, nous nous attarderons à Robert Bourassa et à ses deux gouvernements pour arriver à les situer par rapport à la droite et à la gauche. Nous verrons que les interprètes de la période sont assez divisés quant à la manière de les situer.

Jean Lesage et la Révolution tranquille

Les idéologies n'existent pas dans une forme pure bien à l'abri dans le ciel des idées tout en attendant patiemment le moment de se matérialiser dans la réalité au sein d'une formation politique qui en exprimerait la quintessence. En fait, les choses ne fonctionnent pas de cette façon et les partis politiques, bien qu'ils aient besoin d'une idéologie pour se définir à la fois pour leurs membres et l'électorat qu'ils prétendent représenter, ne sont pas obligés de se conformer à un catéchisme idéologique. De la même façon, un gouvernement peut être à droite et mettre en place, sous la pression des événements, des mesures relevant d'une approche de gauche (ou l'inverse). En la matière, le pragmatisme est bien souvent dominant, les partis politiques et les gouvernements se contentant de s'alimenter à un « stock » d'idées présent au sein d'une culture politique pour se bricoler un programme qu'on décrit comme étant plus ou moins à droite ou à gauche. Les partis politiques sont particulièrement opportunistes et ils ont tendance, sans trop grande conviction, à se laisser porter par les courants idéologiques dominants. Il n'empêche que les partis politiques ont besoin de l'idéologie, celle-ci leur permettant de se situer les uns par rapport aux autres dans un champ politique qui est lui-même structuré par des lignes de force qui lui sont propres². C'est notamment le cas de certaines époques qui ont été plus favorables aux formations politiques dotées d'une forte personnalité idéologique. Ce sont souvent des moments où la culture politique va subir une mutation qui, en retour, entraîne dans son sillage les partis politiques à s'adapter aux nouvelles conditions sociales qui se mettent en place au sein d'un ensemble politique, comme l'ont été les années 1960 au Québec.

En effet, ces années ont été un de ces moments-clés pour la société québécoise. Lorsque Jean Lesage et son parti sont sortis victorieux des élections du 22 juin 1960, ils enclenchent une série de transformations qui, nombreuses, ont bouleversé l'édifice étatique québécois. Il y a eu d'importantes réformes en éducation tout comme la création du ministère des Affaires culturelles qui, en 1961, s'est révélé une transformation de toute première importance³. Le PLQ a pris, sous la direction de Lesage, une direction plus étatique et il a développé le secteur public tout en prenant

ses distances avec le privé, ce qui l'amène à rompre avec l'héritage libéral d'antan. « Contrairement aux gouvernements libéraux précédents, écrit Vincent Lemieux, celui de Jean Lesage prend ses distances envers la grande entreprise, au moins à l'occasion de la nationalisation de l'électricité. De façon plus générale, le parti-pris des libéraux pour le secteur public les amène à négliger leurs alliances dans le secteur privé »⁴. C'est que la Révolution tranquille implique un rapport différent avec l'État qui, d'accompagnateur et en retrait qu'il était, devient la locomotive de tête ayant la charge d'entraîner le développement économique de la société québécoise. Aux commandes de la locomotive, on retrouvait une équipe de jeunes cheminots composés d'élites modernisatrices comme les Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque qui pilotaient l'État québécois sur les voies du développement futur.

À l'intérieur de cette indéniable époque de transformations, il se trouvait aussi des foyers de résistance, lesquels se manifestaient au sein même du camp libéral. Comme le rappelaient Kenneth McRoberts et Dale Postgate, « [i]l ne faut pas exagérer cependant l'engagement des libéraux dans ce nouvel étatisme. Le Conseil des ministres comprenait des personnalités comme Bona Arsenaault, un vétéran de la politique provinciale, dont les conceptions politiques ne semblaient guère différer de celles de Duplessis. Jean Lesage lui-même abordait les nouvelles réformes avec prudence »⁵. En fait, le PLQ de cette époque était une coalition qui, pour lutter contre l'Union nationale dont le chef venait de décéder, avait dû fédérer diverses tendances de droite et de gauche pour s'imposer lors d'une élection qui a été chaudement disputée. Le poids du passé était bien présent et on oublie parfois que le premier ministre n'était pas un de ceux qui cherchaient le changement à tout prix. Rappelons à cet égard ce qu'en disait son biographe Dale C. Thomson dans un passage qu'il vaut la peine de citer puisqu'il montre bien que le chef libéral, pour modernisateur qu'il se voulait, possédait aussi un côté conservateur venant refréner ses ardeurs progressistes :

Sur le plan idéologique, il était certes un réformateur, et il prenait grand plaisir à réaliser de grands projets de modernisation. Pourtant, ajoute Thomson, d'instinct il était aussi conservateur, attaché aux institutions existantes, par exemple au parlementarisme et à l'Église catholique, mais essayant de les rendre plus valables. Face au flot de projets de changement qu'on lui soumettait, il imposait toujours les critères de praticabilité et de responsabilité, particulièrement financière. Ce n'était pas un hasard qu'il a gardé pour lui-même le portefeuille de ministre des Finances et éventuellement de Conseil du trésor⁶.

Lesage n'était pas un chef politique au tempérament trop aventureux et progressiste, dont le plus cher désir aurait été de mettre à terre l'édifice social afin de repartir à zéro. Assurément porté par une volonté de moder-

nisation de la société au plan économique et aussi jusqu'à un certain point social, comme l'a illustré la création du ministère de l'Éducation, le premier ministre libéral ne voulait pas que les choses aillent trop loin. On peut le citer lorsqu'il exprimait son désarroi à l'égard de la jeunesse de son temps : « De nos jours, hélas les traditions familiales chez nous perdent de plus en plus, de leur force. De nos jours nous assistons à une émancipation de la jeunesse qui devient souvent inquiétante »⁷. En matière de politiques familiales, Lesage restait au diapason de la conception traditionnelle de la famille qui prévalait à l'époque antérieure.

D'ailleurs, son ministre du Bien-être social, Émilien Lafrance, est un cas illustrant cette sensibilité conservatrice présente chez certains députés qui se sont retrouvés, dans les années 1950, avec l'équipe libérale. En effet, celui-ci est l'exemple d'un politicien, oublié aujourd'hui, qui luttait contre le conservatisme de Maurice Duplessis au nom même du conservatisme. Michel Lévesque, auteur d'un mémoire fouillé sur ce ministre, nous rappelle qu'il y avait des conservateurs, dont il est cependant difficile de prendre l'exacte mesure, qui, comme Lafrance, ont rejoint les libéraux tout en invoquant les principes de l'Église pour s'opposer au gouvernement duplessiste. En effet, en conformité avec la doctrine sociale de l'Église, ce « conservateur tranquille », comme l'appelle Michel Lévesque, et qui avait été révolté par le comportement des policiers lors de la grève de l'amiante, a affirmé dans son premier discours prononcé à l'Assemblée nationale, en 1952, qu'il est en quelque sorte en mission d'apostolat auprès du corps électoral. Ce libéral disait alors que « ma doctrine en politique est celle de l'Église, et si je l'ai adoptée ce n'est pas par pharisaïsme ni par opportunisme, mais parce que j'ai l'intime conviction que là seulement nous trouverons les vrais remèdes dont notre pauvre société a tant besoin pour sortir du marasme où elle se débat présentement »⁸.

Certes, Lafrance n'était pas un acteur dominant au sein du caucus libéral comme l'ont été d'autres et on le retrouve à peine mentionné dans certains ouvrages consacrés à Lesage. Pourtant, il faisait bien partie de « l'équipe du tonnerre » puisqu'il a été, comme cela a été mentionné plus haut, ministre du Bien-être social et qu'il a participé à la lutte contre la corruption⁹. En matière de politiques sociales et d'aide aux familles nécessiteuses, son ministère a pris de réelles mesures en la matière et les budgets consacrés à ce chapitre ont bel et bien été augmentés. Pourtant, en ce qui a trait à la conception générale de ce domaine, il n'y avait pas ce que l'on pouvait appeler de plan d'ensemble indiquant un changement radical avec le passé. Tant et si bien que la manière de gérer ces politiques s'inscrivait dans une certaine continuité avec ce qui se faisait auparavant. À vrai dire, le ministre lui-même ne croyait pas que l'autorité du gouvernement ou de l'État devait se substituer à celle de la famille, la seconde ayant pré-séance sur la première¹⁰. En ce sens et malgré l'augmentation des budgets,

l'action de son ministère se situait toujours dans l'orbite du conservatisme qui prévalait avant 1960. Avec le temps cependant, Lafrance est devenu de plus en plus inconfortable devant certaines orientations prises par son parti.

Bona Arsenault, évoqué ci-dessus, est un autre exemple d'un conservateur qui faisait partie de l'équipe de Lesage. Membre du Parti conservateur, ce dernier n'était pas parvenu à se faire élire sous cette bannière et, suite à un pacte avec un sénateur, il s'était présenté comme indépendant en promettant que, s'il se faisait élire, il rejoindrait le camp libéral. Bien qu'il ait flirté avec l'idée d'indépendance, Arsenault croyait que la défaite libérale de 1966 s'expliquait parce que les « autobus jaunes » étaient devenus, en région notamment, le symbole des bouleversements et perturbations entraînés par la Révolution tranquille¹¹. Fidèle à Lesage, Arsenault va s'opposer à ceux qui, regroupés autour de René Lévesque et de d'autres libéraux, voulaient imposer une direction plus collégiale au parti. À ce moment, il a invité les « extrémistes de gauche » à fonder un autre parti s'ils voulaient un « État socialiste »¹².

Il est vrai que Lesage cherchait à présenter une image de son parti qui était au-delà de la droite et de la gauche, comme il va le faire au congrès du 18 novembre 1966. Le PLQ, disait-il, n'avait pas à se soucier d'être de gauche ou de droite mais seulement un parti qui devait, tâche plus importante, définir les grandes orientations du Québec¹³. Nonobstant ce qu'en disait Lesage, il n'en demeure pas moins que le PLQ comportait bien ce que des journalistes de l'époque avaient identifié comme étant une aile droite¹⁴, Arsenault et Lafrance incarnant à leur manière ces conservateurs qui ont rejoint le camp libéral. Il est cependant difficile de prendre l'exacte mesure de cette droite au sein du PLQ. Chose certaine, elle n'était pas dominante entre 1960 et 1966 et elle se révélait simplement être une composante (minoritaire) parmi d'autres dans l'équation qui composait l'équipe libérale de cette époque.

À vrai dire, la défaite inattendue des libéraux, en 1966, montre plutôt que l'opposition de droite s'est retrouvée au sein de l'UN qui est parvenu, contre toute attente, à fédérer l'opposition qui se manifestait contre « Ti-Jean la taxe », les « autobus jaunes » et contre la taxation que d'aucuns trouvaient trop lourde. Tant et si bien que Daniel Johnson a pu s'imposer comme le chef de file de ceux estimant que la vitesse de croisière de la Révolution tranquille avait été un peu trop rapide et qu'elle menait à des dépenses incontrôlées ainsi qu'à des bouleversements trop importants.

Robert Bourassa et le retour des libéraux au pouvoir: 1970-1976

Robert Bourassa est passé à l'histoire comme un premier ministre qui se caractérisait essentiellement par sa grande ambivalence sur les questions

constitutionnelles. Souvent décrit comme une sorte d'homme politique caoutchouc, Bourassa semait la consternation auprès de la confrérie journalistique qui tentait de décrypter ses intentions concernant le sort de la société québécoise au plan constitutionnel. Fédéraliste, il a parfois adopté un ton nationaliste qui en confondra plus d'un. L'essayiste Jean-François Lisée a d'ailleurs écrit des ouvrages dévastateurs sur le sujet en laissant entendre qu'il était somme toute une sorte de manipulateur enferré dans ses propres mystifications¹⁵.

Ce qui frappe dans la plupart de ces évaluations de la carrière de Bourassa, c'est qu'elles sont souvent émises en fonction d'une grille d'analyse convenue, qui dominait à l'époque, celle qui oppose fédéralistes et souverainistes. Or cette grille n'est pas toujours la plus appropriée pour saisir les actions de l'ancien premier ministre. Bien entendu, Bourassa n'avait d'autre choix que de se positionner sur cet axe – s'il ne l'avait pas fait, il lui aurait fallu faire de la politique à une autre époque – mais comme le soulignait Lysiane Gagnon, Bourassa n'était pas vraiment à l'aise dans cet univers : sa véritable passion était le développement économique, et sa vision politique ne concordait pas toujours avec l'air du temps¹⁶.

Il est vrai que, dans les années 1960, le jeune Bourassa, qui faisait partie de cette jeune élite modernisatrice, est mû par un désir de redonner aux Canadiens français la place qui leur est due dans la structure économique québécoise. Dans un texte publié dans la revue *Maintenant*, alors que Bourassa siégeait à l'Assemblée nationale, le jeune avocat et député y proposait un ambitieux programme de réforme économique. Préoccupé par le problème économique du Québec qui est celui de « l'articulation entre le secteur étranger et le secteur autochtone », Bourassa réaffirmait le rôle central de l'État : « On ne devra plus supporter, écrit-il en conclusion, que l'État se cantonne avec ses cadres administratifs dans une attitude passive et attentiste, quand son rôle est celui du moteur »¹⁷. Ce Bourassa première mouture, qui se révélait très préoccupé par le problème économique canadien-français, croyait que la solution passait par un État qui prenait la direction du développement pour rompre avec l'approche préconisée il n'y a pas si longtemps encore par le gouvernement Duplessis. Ce texte, bien qu'il soit de nature économique, ne peut toutefois être classé comme appartenant strictement à la droite dans la mesure où l'appel à l'État est fermement revendiqué.

À vrai dire, certains jugements d'ensemble portant sur les deux premiers mandats de Bourassa quant à l'axe gauche-droite, ne sont pas sans étonner. Par exemple, Lysiane Gagnon affirme que « [l']homme était indéniablement progressiste. C'était un social-démocrate plus raisonné, plus rationnel, plus efficace que René Lévesque, qui avait davantage le "style" social-démocrate mais dont l'héritage, à ce chapitre, est beaucoup plus mince »¹⁸. Et pour appuyer ses propos, la journaliste de *La Presse* souligne

que l'on doit à Bourassa le régime d'assurance-maladie, la Commission des droits et libertés, l'aide juridique et, enfin, la Cour des petites créances, tous des éléments à mettre au bilan progressiste de Robert Bourassa. D'ailleurs, en entrevue, Bernard Landry a dit avoir entendu Bourassa se décrire comme un social-démocrate et l'avoir cru parce que cela lui apparaissait plausible¹⁹. Ce dernier aurait-il donc été plus à gauche que Lévesque ?

Le PLQ vu de la gauche et de la droite

Si c'est une chose que d'évaluer l'action des partis et des gouvernements alors que le cours du temps a fait son œuvre, cela en est toutefois une autre de se demander comment les gouvernements libéraux se situaient par rapport aux autres acteurs politiques. Le caractère conservateur ou de droite d'une formation et d'un homme politique s'inscrit aussi dans un champ politique tissé de relations et d'oppositions qui font ressortir les positions des uns et des autres.

D'un promontoire politique et intellectuel situé à gauche, le gouvernement libéral apparaissait résolument à droite. Aux yeux du mouvement syndical et du mouvement nationaliste qui étaient les deux principaux opposants, le gouvernement de Robert Bourassa paraissait inféodé, ainsi que l'écrivait André Bernard, au patronat québécois :

Les syndicats voyaient en Robert Bourassa un porte-parole des «grands patrons» du Québec, qui finançaient son parti puis l'obligeaient à servir leurs intérêts particuliers, au détriment des travailleurs. Le mouvement nationaliste québécois, de son côté, voyait en Robert Bourassa un chef de gouvernement prisonnier de l'électorat anglophone qui, constituant environ un sixième de l'électorat du Québec, avait contribué à l'élection d'une trentaine de députés libéraux en 1970 et en 1973, en se rangeant massivement derrière le Parti libéral²⁰.

Son gouvernement semblait à la solde du grand capital financier anglophone ou de la grande bourgeoisie, ce qui perpétuait ainsi l'inféodation des Canadiens français au sein de la fédération. Le gouvernement libéral mettait en place des politiques qui n'étaient ni conformes aux travailleurs, ni à celui de l'intérêt de la nation. Le rôle joué par Bourassa au moment de la Crise d'octobre en a par ailleurs conforté plusieurs dans ce diagnostic que le premier ministre libéral était inféodé à des puissances étrangères, en l'occurrence le gouvernement canadien mené par Pierre Elliot Trudeau. «Qu'ils les aient jugées nécessaires ou non, les nationalistes et les syndicalistes du Québec ont cru que ces opérations policières n'avaient pas seulement visé les terroristes, et c'est de cela dont ils se sont souvenus»²¹. En outre, la sociologie de la députation du PLQ renforçait l'idée que le monde des affaires était aux commandes de l'État puisqu'il était bien représenté dans les rangs du parti. En moyenne, on retrouvait au

fil des trois élections des années 1970, une quarantaine de députés issus de ce monde, pour un total de 131, au contraire du PQ qui fait le plein du côté de la nouvelle classe moyenne en émergence²².

Pourtant, du point de vue de la droite, surtout après l'élection de 1973, les critiques fusaient pour dénoncer l'action économique du gouvernement libéral, celui-ci étant perçu comme étant trop à gauche. Pour de nombreux propriétaires d'entreprises, le Québec se révélait tout simplement l'endroit où les contribuables étaient «les plus lourdement taxés du Canada»²³. Si les choses en étaient rendues là, c'est notamment parce que le secteur public, qui ne cessait de prendre de l'ampleur, commandait des salaires trop élevés. Du côté de la classe patronale, on se plaignait que le salaire minimal était rendu lui aussi trop haut. En d'autres termes, le gouvernement avait abandonné ses principes et il s'était en quelque sorte fait élire sous une fausse représentation de droite.

Avec le recul du temps cependant, la perspective d'ensemble sur le gouvernement libéral de Bourassa de la première moitié des années 1970 n'est plus tout à fait le même. C'est ainsi que Gilles Paquet a pu écrire de Bourassa au pouvoir qu'il restait prudent, pragmatique et peu idéologique, car il se laissait porter par la vague qui balayait les années 1960-1970 : «Le keynésianisme et l'étatisme règnent encore en maîtres en 1970, même si les premiers signes d'essoufflement de cette vision du monde se font déjà jour»²⁴. Selon Paquet, le discours de Bourassa, loin de posséder la même grandiloquence que Lesage, prend parfois «un tour plus conservateur»²⁵.

Toutefois, ce qui caractériserait les actions et le discours de l'ancien chef libéral, lorsqu'il s'installe au pouvoir, ce serait plutôt qu'il s'est permis de jouer en suivant deux partitions à la fois, célébrant à certains moments le dynamisme de l'entreprise privée, tout en continuant d'appuyer une politique économique axé sur les grands projets publics²⁶. Par exemple, l'État va se porter au chevet de l'entreprise privée lorsque celle-ci en aura besoin, que l'on pense au métro et aux Jeux olympiques. Bref, ce que Paquet appelle «l'habitus centralisateur» et qui se combine avec la tendance technocratique de la fin des années 1960 fait en sorte que Bourassa continue, lors de son premier mandat, à s'inscrire dans la «tradition de colbertisme» qui était aussi celle de Lesage en matière économique : «On intervient par le truchement des sociétés d'État ou par voie d'investissements publics massifs»²⁷. Rien n'indiquait, lors de ses deux mandats (1970-1973 ; 1973-1976), que Bourassa avait l'intention de restreindre le rôle de l'État, et, en ce sens, on pourrait dire qu'il était fidèle à ce qu'il écrivait dans la revue *Maintenant*. En matière économique, on ne peut décrire le gouvernement libéral de Bourassa comme tenant un discours de droite puisqu'il restait résolument dans l'univers de l'interventionnisme keynésien.

Par ailleurs, en ce qui a trait à d'autres domaines, les choses ne sont pas aussi nettes. Vincent Lemieux, le spécialiste du PLQ, fait remarquer que «[d]ans l'arène électorale, Robert Bourassa n'était qu'à moitié réformiste»²⁸. Le politologue, qui a bien connu Bourassa dont il se sentait proche, dépeint un premier ministre plutôt conservateur en matière institutionnelle – il s'est opposé à la réforme du mode de scrutin car il craignait un scénario à l'italienne – ainsi qu'au plan constitutionnel dans la mesure où Bourassa a toujours cru que le Québec se développerait mieux dans l'espace canadien. Il était donc, conclut Lemieux, un partisan de la stabilité en ce qui a trait à l'architecture institutionnelle du Québec mais il faisait davantage preuve d'audace en regard de l'économie²⁹. Il n'est pas si simple de situer les gouvernements de Bourassa des années 1970 et il faut soupeser les domaines d'interventions avant de porter un jugement d'ensemble.

Il n'est pas étonnant alors de constater que le gouvernement libéral a perdu les élections de 1976 sous l'assaut combiné de la droite et de la gauche qui l'accusaient chacun de leur côté d'être trop à droite ou trop à gauche et, au surplus, faussement défenseur des anglophones avec le Bill 22. L'insatisfaction des anglophones et de ceux qui avaient des positions plus à droite sur le plan économique s'est aussi retrouvée au sein de l'Union nationale et du Ralliement créditiste de Camil Samson. La droite s'est alors émiettée dans l'espace partisan pendant que la gauche nationaliste a opéré, sous la direction de René Lévesque, une fusion qui va lui permettre de s'imposer face aux libéraux ainsi qu'aux créditistes et unionistes qui eux sont partis en campagnes divisés.

*
* *

Comme on le voit, il est difficile de positionner sur l'axe droite-gauche les gouvernements libéraux des années 1960 à 1976. Pour le dire en s'inspirant de Bourassa, l'ambivalence domine en cette matière. Si on en revient à l'idée évoquée ci-dessus selon laquelle la droite se caractérise par un doute profond quant aux capacités de l'État à corriger les maux sociaux, alors il faut conclure que le parti libéral sous Jean Lesage n'était pas à droite. Lesage et son «équipe du tonnerre» n'hésitèrent pas à se servir de la puissance publique pour mettre en place toute une série d'instruments, comme la Caisse de dépôt et de placements, pour favoriser et élever la participation économique des Québécois dans l'économie. En matière sociale toutefois, on pourrait arguer que le fond conservateur était toujours présent et que Lesage lui-même ne voulait pas bouleverser radicalement l'ordre social qui prévalait. Modernisateur assurément, Lesage continuait d'être habité par la prudence quant aux capacités de ce que

l'État peut faire en matière sociale. À cet égard, il y avait bien une aile droite au sein du parti et c'est pourquoi au total, on ne peut aussi parler d'un parti strictement de gauche. Centriste, le PLQ sous Lesage logeait dans les terres du milieu se déplaçant d'un côté et de l'autre de l'axe politique selon les moments.

Sous la direction de Robert Bourassa, le PLQ reste un parti qui n'hésitait pas à utiliser la gouverne politique à son profit, que l'on pense à Hydro-Québec. L'ère du keynésianisme n'est pas encore terminée et elle exerce toute sa force d'attraction sur ceux qui gouvernent, encore que Bourassa lui-même se défendait d'être keynésien, comme il l'a confié dans un ouvrage d'entretiens³⁰. En fait, bien qu'il ait à son crédit des réalisations comme l'assurance-maladie, les gouvernements de Bourassa sont restés plutôt timides en matière sociale, ce n'était pas là son terrain d'action privilégié. Ainsi, on a eu beau parler d'un « style social-démocrate » à propos de Bourassa, celui-ci demeurait surtout préoccupé par l'économie, comme le montre le développement du Nord québécois. Il lui importait d'attirer des capitaux étrangers, tout comme il voulait mettre en place ce qu'il appelait un « niveau fiscal attrayant »³¹. L'historien René Durocher a d'ailleurs souligné non sans raison que cela le rapprochait de Taschereau et de Duplessis³². En ce sens, Bourassa a déplacé le PLQ vers le centre droit, sans jamais trop s'éloigner du centre avec des mesures de gauche. Toutefois, ce centre droit prendra conscience de lui-même seulement en 1985, lorsque Bourassa reviendra au pouvoir. Le contexte politique a alors changé, les vents de droite en provenance de l'Angleterre (Margaret Thatcher) et des États-Unis (Ronald Reagan) soufflaient depuis déjà un certain temps sur le monde occidental et les deux gouvernements dirigés par Bourassa dans les années 1980 ont été davantage associés à des politiques de droite. Mais c'est là une autre histoire.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Alain Noël, « Un homme de gauche ? », *René Lévesque. Mythes et réalités*, Montréal, VLB éditeur, 2008, p. 133.
2. Sur l'idéologie, l'ouvrage de Jean Baechler, *Qu'est-ce que l'idéologie?* (Paris, Gallimard, 1976), continue toujours d'être fort utile pour en comprendre la logique profonde.
3. Vincent Lemieux, *Le Parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités*, Sainte-Foy, PUL, 1993, p. 116.
4. *Ibid.*, p. 110.
5. Kenneth McRoberts et Dale Postgate, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal express, 1983, p. 124.
6. Dale C. Thomson, « La personnalité et la *persona* de Jean Lesage », *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*, sous la direction de Robert Comeau, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1989, p. 34.

7. Troisième session, 27^e législature, 25 mai 1964, vol. 1, no. 77, p. 35-26, cité par Michel Lévesque, *Le conservatisme au Québec. Le cheminement politique d'Émilien Lafrance (1952-1970)*, thesis, Department of Political Science, McGill University, Montréal, 1987, p. 183. Je remercie son auteur de m'avoir fait connaître son travail.
8. Cité par Michel Lévesque, *op. cit.*, p. 65.
9. À cet égard, il disait: «Le gouvernement doit écraser le patronage ou sombrer dans une corruption pire que celle de l'Union nationale», *La Tribune*, 17 avril 1961, p. 3, cité par Michel Lévesque, *op. cit.*, p. 150.
10. Michel Lévesque, *op. cit.*, p. 180.
11. Dale C. Thomson, *Jean Lesage et la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Tré Carré, 1984, p. 208.
12. *Ibid.*, p. 563.
13. *Ibid.*, p. 563.
14. Gilles Gariépy cité par Michel Lévesque, *op. cit.*, p. 142.
15. Jean-François Lisée, *Le tricheur. Robert Bourassa et les Québécois. 1990-1991*, Montréal, Boréal, 1994; *Le naufrageur. Robert Bourassa et les Québécois. 1991-1992*, Montréal, Boréal, 1994.
16. Lysiane Gagnon, «Le "style" social-démocrate», *Robert Bourassa: un bâtisseur tranquille*, sous la direction de Guy Lachapelle et Robert Comeau, Québec, PUL, 2003, p. 18.
17. Robert Bourassa, «Instruments de libération», *Maintenant*, 15 septembre 1967, no. 68-69.
18. Lysiane Gagnon, «Le "style" social-démocrate», *op. cit.*, p. 24.
19. C'est qu'il a confié à l'animateur René-Homier Roy à l'émission «Le PQ au pouvoir en 1976», *Attendez qu'on se souvienne*, diffusée à la radio de Radio-Canada, 2 juillet 2011.
20. André Bernard, *Québec: élections 1976*, Montréal, Cahiers du Québec, Hurtubise HMH, 1976, p. 57.
21. *Ibid.*, p. 60.
22. *Ibid.*, p. 82.
23. *Ibid.*, p. 65.
24. Gilles Paquet, «Robert Bourassa, l'homme de Buridan», *Tableaux d'avancement. Petite ethnographie interprétative d'un certain Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2004, p. 59.
25. *Ibid.*, p. 59.
26. *Ibid.*, p. 60.
27. *Ibid.*, p. 62.
28. Vincent Lemieux, «Les trois arènes d'un parti politique», *Robert Bourassa: un bâtisseur tranquille*, *op. cit.*, p. 103.
29. *Ibid.*, p. 104.
30. Robert Bourassa, *Gouverner le Québec*, Montréal, Fides, 1995, p. 53-54. Bourassa répondait alors à une question posée par Stéphane Dion qui était à ce moment professeur de science politique à l'Université de Montréal.
31. *Ibid.*, p. 54.
32. *Ibid.*, p. 63-64.